

Réussir une nouvelle étape de réforme scolaire

La Confédération impose désormais que la maturité gymnasiale s'acquière après quatre ans au minimum. Il s'agit d'une importante contrainte pour notre canton, que M. le conseiller d'État Borloz et ses services voient comme une occasion de remanier la fin de la scolarité obligatoire. Cette perspective nourrit des craintes autant que des espoirs.

La principale inquiétude est que l'on propose de prolonger le tronc commun avant l'orientation. À la lecture des documents publics, on devine des volontés de retarder la sélection jusqu'en

10^e année, deux ans plus tard que dans le régime actuel. Et l'on entend déjà les motivations de ceux qui ont toujours milité pour un parcours scolaire aussi unifié que possible: le niveau de stress des élèves (et des parents) confrontés aux évaluations et au processus d'orientation, la «stigmatisation» des jeunes qui ne suivent pas la voie prégymnasiale, le casse-tête que constituent l'organisation des grilles horaires et la composition des classes.

Depuis 2013, on est passé d'un régime à trois filières à un régime à deux filières, avec un enseignement à deux niveaux en français,

allemand et mathématique pour les élèves de la voie générale. La réduction de trois à deux voies s'est traduite par une augmentation sensible du nombre d'élèves accédant au gymnase (autour de 45%). L'entrée directe en apprentissage à la fin de la scolarité obligatoire plafonne à 20% depuis des années. Et un tiers des élèves vaudois se raccroche à des structures de transition à la fin de l'école. Tout cela traduit un déséquilibre structurel du système.

Nombre d'enseignants du secondaire le ressentent dans leur travail. Ils exercent leur métier dans des classes où les élèves ont des

profils de plus en plus hétérogènes, où les conditions d'apprentissage se dégradent et les niveaux d'enseignement s'effondrent dans certaines matières. Puissent les réformes à venir ne pas perpétuer cette illusion qu'il n'y a de salut qu'au gymnase et qu'il faut y précipiter des jeunes qui n'ont ni le goût des études, ni la capacité de les mener à bien. De ce point de vue, on reconnaîtra que le langage officiel a changé ces dernières années. Nos autorités scolaires ont régulièrement affirmé une volonté de mieux valoriser les différentes filières de formation et rappelé que la formation professionnelle

constituait aussi une voie d'excellence. La refonte liée au gymnase en quatre ans offre l'occasion de concrétiser ce positionnement dans le système scolaire, en particulier grâce à des dispositifs renforcés d'accompagnement des élèves au moment de l'orientation. Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle laisse entendre que c'est dans ses intentions et il faut s'en réjouir. Cela parachèverait un changement important et constituerait une rupture avec le dogme de l'égalité des chances qui a jusqu'ici guidé les réformes successives et qui a toujours été compris en ce sens

qu'il n'y avait de réussite que par la formation académique.

Cela donnerait aussi raison à Marguerite Yourcenar, qui prête cette belle pensée à l'empereur Hadrien: «Notre grande erreur est d'essayer d'obtenir de chacun en particulier les vertus qu'il n'a pas, et de négliger de cultiver celles qu'il possède.»



Christophe Reymond

Directeur
du Centre patronal